

### Espaces publics, espaces privés

Les abords immédiats sont essentiels pour la valorisation du bâti. Ils le relient à la campagne environnante ou à la rue. Ils participent au même ensemble harmonieux et doivent être traités avec une attention équivalente à celle portée aux bâtiments.

Ces abords sont constitués de mails, places, allées plantées, arbres isolés, haies, murets, vergers, potagers, cours...  
Les arbres ou arbustes, le traitement des sols, les clôtures ou les haies, le mobilier doivent être en parfait accord avec le bâti.

Les composantes de ces abords révèlent une grande richesse et une grande variété de traitement mais la simplicité et la sobriété prédominent toujours.



Place de village - Châteauneuf-la-Forêt, Serre



Cheminement - Peyrat-le-Château, Le Chalard-Haut



Cheminement - Saint-Julien-le-Petit, Barbaroux

### PLACES ET CHEMINEMENTS

La relation entre espaces publics et privés et donc le traitement de leur transition se font différemment selon qu'on se situe dans un bourg, dans un petit village ou à proximité d'une ferme isolée.

Les abords et l'entrée des bourgs et villages se différencient selon l'importance du regroupement. Bourgs et villages importants sont marqués par des constructions plus récentes formant leur périphérie et malheureusement souvent mal intégrés au paysage : lotissements ou zones commerciales, artisanales ou industrielles plus ou moins importantes.

Le caractère urbain est marqué par la présence de trottoirs, murs, façades sur rue (cachant les possibles jardins ou cours), grande place goudronnée et plus souvent vouée au stationnement...

Les centres possèdent moins d'espaces libres et les récents aménagements ont laissé peu de place à la végétation (arbres, arbuste, pelouses...). Ils conservent toutefois encore quelques éléments traditionnels : lavoirs, poids public...

Les villages et les maisons isolées ont davantage gardé leur écrin de végétation : terrains communaux ou privés, prairies et vergers bordent les voies d'accès, clos de murets bas, de haies boisées ou d'échaliers. La végétation se prolonge dans le village à travers les bords de rue en herbe, les jardins privés, les cours. Les sols traditionnels sont plus souvent préservés : chemin de terre ou route empierrée, caniveaux en opus incertum bordent encore les maisons...

Au centre ou à une extrémité du village (selon son développement), s'étend le coudert, place du village (et / ou de l'église). Lieu communautaire auquel est souvent associé fontaine, lavoir, four à pain, Monument aux morts, mail planté de tilleuls, bancs de pierre, pelouses... Ces places ont ainsi parfois gardé leur caractère et une partie de leur rôle social (organisation de différentes manifestations).

Les routes menant aux bourgs et villages sont parfois plantées d'allées d'arbres (hêtres, chênes, châtaigniers...). Ces allées marquent parfois aussi les accès aux fermes (tilleuls, pommiers...) ou plus souvent aux domaines et châteaux (épicéas, chênes, hêtres...).



*Cheminement  
- Eybouleuf, Les Vergnes*



*Cheminement - Moissannes,  
Levaud-Fernand*



*Place de village  
- bourg de Linards, mail*



*Place de village  
- Sussac, ancien marché à bestiaux*

## CLÔTURES

Palissades, haies, murets limitent les fermes et propriétés, comme les parcelles. Elles délimitent ainsi l'espace privé de l'espace public.

Les haies assurent une continuité entre les abords de la maison, les prairies et les champs. Elles créent une transition subtile entre espaces public et privé. La végétation se poursuivant l'un dans l'autre, avec une harmonie et un jeu de transparence...

Elles servent également pour :

- la fourniture de bois de chauffe, perches de châtaigniers, piquets... ;
- la fourniture de fruits (baies, noisettes, noix...) ;
- le maintien de la biodiversité, de la stabilité des sols, du dépôt du limon, le maintien des talus et ralentissement du ruissellement ;
- la garde des animaux (technique du plessage : introduction de branches coupées dans la haie pour en faire un mur infranchissable) ;
- la sécurité pour les propriétés (épineux) ;
- l'effet brise-vent pour les cultures ou jardins : plantée perpendiculairement aux vents dominants, avec de hauts arbres, elle doit rester filtrante (perméabilité de 50%).

Dans les prairies, les haies soulignent le parcellaire, elles sont formées d'arbustes et de plus grands arbres : à feuillage caduc pour la plupart, à baies, fruits ou graines, support de lierre...

Ces haies champêtres sont idéalement bordées d'une banquette herbeuse et forment un réseau qui maille le territoire.

Certaines haies, plus rares, se limitent à une essence : châtaigniers, noisetiers..., complétées de clôtures en bois.



Clôture - La Geneytouse, Les Allois



Clôture - Sauviat-sur-Vige



Clôture - Linards, Les Courbes

Les haies arbustives mêlent souvent différentes essences et se développent davantage en épaisseur. De grands arbres de haut-jet (frênes, ormes, chênes, charmes, châtaigniers, noyers...) peuvent accompagner les arbustes (saules, aulnes, noisetiers, ajoncs, viornes, troènes, sureaux, genêts, fusains, aubépines, buis, cornouillers, prunelliers, chèvrefeuilles...).

Les haies délimitant l'espace privé sont parfois des haies vives : haies de hautes tiges, taillées et parfois liées et renforcées par des perches horizontales ou parfois associées à une palissade de bois. Ces haies sont généralement basses. Dans l'idéal, elles sont associées à des arbres de haut jet brisant la continuité et apportant de l'ombre ou des fruits.

Les murets de pierres sèches, calées et montées sans liant, dessinent parfois encore le parcellaire. Ils ont été construits peu à peu avec l'épierrage des terres : murets bas et parfois irréguliers. Ils sont plus ou moins présents selon les lieux. Nombre d'entre eux ont été détruits pour agrandir les surfaces exploitées.

Ces murets bordent traditionnellement aussi les rues des villages ou délimitent les propriétés en bord de route. Ceux-ci sont généralement plus réguliers (blocs équarris) et mieux assemblés.

Clôturant les prairies et les vergers, les palissades sont également utilisées pour clôturer l'habitat, sa cour ou son jardin. Ces palissades sont constituées de palins de châtaigniers fendus, cloués (de manière plus ou moins espacée) sur des lisses fixées à des piquets. Les clôtures des prairies étaient parfois complétées de fagot ou branches. Souvent remplacées par le fil de fer, elles

facilitaient le passage de l'homme par des *sautadours*, sorte d'échelle de bois à poteaux et deux traverses.

Les portails ou portes de jardin reprennent souvent ce principe de palins de bois.

Les ferronneries (grilles et balustres) ferment davantage les maisons bourgeoises et les châteaux, ou encore se rencontrent dans les bourgs. Celles qu'on observe datent du XVIII<sup>e</sup> ou plutôt des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Souvent simples, droites, avec des barreaux en métal plein et de section ronde ou carrée, elles forment parfois des motifs plus décoratifs, et marquent un niveau social plus aisé. Généralement peintes ou bleuies à l'huile et à chaud, elles témoignent d'un artisanat ancien et local, et méritent d'être préservées.

Des différences s'observent encore selon qu'on se situe en habitat groupé (bourg ou village) ou isolé (lieu-dit constitué d'une ou de quelques exploitations ou maisons). Le bourg et le grand village possèdent des espaces plus fermés et opaques : haies et murets plus hauts masquant l'espace privé depuis l'extérieur, qui peut s'expliquer par la promiscuité...

En milieu rural, espaces public et privé se mêlent plus facilement, le végétal se prolongeant l'un dans l'autre. Dans les villages vers la montagne, il arrive que les exploitations s'entremêlent : les cours y sont rarement fermées.



*Clôture - Saint-Méard*



*Clôture - Saint-Léonard-de-Noblat, Chigot*



*Clôture - Bourg de Nedde*



*Clôture - Nedde, abords du bourg*

## COURS ET JARDINS

L'espace privé est plus ou moins matérialisé dans ses limites extérieures.

Les exploitations agricoles se caractérisent généralement par la présence d'une cour. Cette cour peut être fermée (clôturée) ou ouverte. Elle peut être aussi délimitée par la disposition des bâtiments d'habitation, d'exploitations et les annexes autour d'elle.

Dans le cadre d'une exploitation, la cour est un espace de stockage et de circulation : zone de passage, elle marque la transition entre l'habitation, les bâtiments d'exploitations et annexes, l'espace public ou encore les terres exploitées. Son entrée peut être marquée par des piliers ou encore par deux arbres faisant effet de porte.

### TRAITEMENT DES SOLS

Le sol de la cour, selon les cas, est laissé naturel : terre tassée ou en herbe. Les pelouses dans ce cas maintiennent l'espace ouvert, délimitent les circulations tout en mettant en valeur l'ambiance minérale du bâti.

De nombreux exemples montrent toutefois des sols plus travaillés, constitués de moellons de granit, gneiss ou schiste, de taille variable, plus ou moins organisés (opus incertum le plus souvent ou pavage plus régulier). Les surfaces ainsi recouvertes sont parfois importantes : cour entièrement « pavée » ou presque, ou simple bordure le long de l'habitation.

Il est fréquent de trouver les pieds des murs traités en moellons : caniveaux appareillés en pavés ou plus souvent en moellons au tout-venant d'opus incertum. La plupart des toits n'ayant pas de gouttière, ces caniveaux facilitaient l'écoulement des eaux, et asseyaient la construction de manière plus finie et esthétique.



Cours - Champnétery, La Joubertie



Cours - Linards, Le Burg



Sol - La Geneytouse, Le Châtain



Sol - Bourg de Peyrat-le-Château

Le village et le bourg possèdent aussi des caniveaux de moellons. Ils sont constitués de moellons posés en deux pans incurvés, parfois délimités par des pierres fichées en profondeur (debout et enterrées). Les cours de ville, les salles basses, les caves et les couloirs de certaines maisons étaient pavées.

Quelques sols intérieurs ont été observés : pavage régulier de grosses dalles dans l'entrée d'une habitation de bourg (actuellement mairie) ou moellons irréguliers pour le sol d'une dépendance (four à pain).

Les maisons rurales autrefois possédaient un sol en terre battue (argile foulée), du moins jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il existait également des sols de cuisine ou de dépendances, en pierres « hérissées » ou en galets, mais malheureusement ceux-ci ont été souvent remplacés (à l'exemple d'un sol de galet recouvert d'une chape de ciment lors d'une rénovation).

#### JARDINS ET PLANTATIONS

La végétalisation des abords est souvent le principal moyen d'assurer une bonne insertion du bâti dans le milieu.

Selon qu'il s'agit d'une maison isolée, d'une exploitation, d'un regroupement en village ou en bourg, les composantes peuvent varier ou dominer plus ou moins :

- la maison isolée, à vocation plutôt agricole, est entourée d'un jardin verdoyant et fleuri, et d'un potager ;
- l'exploitation présente souvent une cour marquée par un arbre isolé et est parfois accompagnée d'une mare (réservoir d'eau). Quelques arbres entourent souvent l'ensemble.
- dans le village, maisons et jardins sont imbriqués. La végétation des espaces privés participe au paysage collectif de la rue et prend plusieurs



*Caniveau en opus incertum  
Bourg de Moissannes*



*Caniveau en opus incertum  
Bourg de Royères*



*Potager - Beaumont-du-Lac, Villemoujane*



*Arbre isolé - Châteauneuf-la-Forêt,  
Moussanas*

formes : vergers, fleurs grimpantes, murets, potagers, bosquets, haies arbustives se prolongeant en clôture...

Les murs des bâtiments servent souvent de support à des treilles ou des plantes grimpantes (vigne,...) qui habillent et mettent en valeur la maçonnerie et font ressortir les éléments composants la façade.

Arbustes et rosiers anciens agrémentent également les jardins (ornementaux ou fruitiers,...).

Un arbre isolé et majestueux marque souvent les jardins et cours (tilleul, vieil if, noyer,...). Il capte le regard, apporte de l'ombre et équilibre l'ensemble du bâti. Tout comme les bosquets d'arbres, il est un repère visuel. Quelques arbres autour encadrent le volume des bâtiments et assurent leur insertion dans le paysage.

Le jardin est un espace plus fermé, plus réservé aujourd'hui, lieu privatif de détente. Autrefois, la tradition voulait que chaque maison ait son « jardin à légumes ». Le jardin était donc davantage un outil de production familial. Les potagers sont encore très nombreux sur le territoire et participent pleinement au paysage de proximité. On les rencontre très souvent clôturés par des palissades de châtaignier.

Bien que moins fréquents du fait du manque d'espace, on observe quelques potagers aux abords des bourgs. La tradition du potager semble cependant davantage lié au monde rural.

Éléments traditionnels du paysage rural, les vergers sont également très présents (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers,



Haie - Linards, Les Courbes



Treille - Bourg d'Eybouleuf



Étang - Moissannes



Four à pain-clédier - Roziers-Saint-Georges

cognassiers...), et de plusieurs formes :

- arbres fruitiers au milieu de champs ;
- regroupés sur une parcelle jouxtant la maison ;
- formant une allée menant à celle-ci ;
- ou palissés contre un mur ensoleillé dans un coin du jardin.

L'étang ou la mare que l'on trouve parfois associés à l'exploitation ou au domaine constituent une réserve d'eau (ou de poissons) et possèdent une végétation spécifique des zones humides (saules, aulnes, frênes, joncs...).

### MOBILIERS ET ANNEXES

Les bâtiments d'habitation et d'exploitation sont souvent complétés par des constructions annexes parfois plus légères (remise, abri en bois) ou maçonnées (four à pain, puits...)

Les cours ou jardins possèdent souvent un puits, une fontaine (à pompe ou non) avec bassin ou plus souvent un abreuvoir en pierre. Ces éléments apportent l'eau au cœur des fermes et à proximité des habitations.

Les cours, granges, remises peuvent garder les marques de leur vocation agricole : vieille charrue ou charrette, chaînes, vieux outils, claie à la porte ou porte dédoublée, empêchant les animaux de basse-cour de rentrer..

Des bancs de pierre ou de bois (parfois fait d'une seule planche) agrémentent les façades ou prennent place à l'ombre d'un arbre dans la cour ou le jardin.

Des cordes de bois coupés s'alignent le long des jardins ou à l'abri sous les granges ouvertes.

## Problématiques et enjeux

Le territoire reste caractérisé par une grande richesse et une grande diversité des essences (chênes, hêtres, châtaigniers, noisetiers, noyers,...) et des modes d'utilisation du sol. L'impact des activités agricoles, d'élevage et sylvicole sur la composition des paysages reste très lisible et leurs caractéristiques identitaires sont globalement bien conservées, bien qu'une tendance à la banalisation des paysages, phénomène général, soit perceptible ici aussi.

Exemple des entrées de bourg ou de village, caractère parfois trop urbain (bitumé) des bourgs où la végétation tend à perdre sa place...

La bonne insertion du bâti dans le paysage est un véritable enjeu pour le territoire, pour conserver ses paysages et son cadre de vie. Le traitement des abords prend ici toute son importance : assurer le lien étroit entre le paysage et le bâti. La végétalisation des abords réduit l'impact visuel du bâti, tout en le mettant en valeur, en soulignant ses volumes, d'où l'importance de leur traitement. Les espaces végétalisés sont complémentaires du bâti et évitent un aspect trop urbain en créant des espaces de respiration et de convivialité.

Avec les transformations des modes de vie, l'arrivée de néo-ruraux, on observe une perte d'identité, une standardisation des abords. Les plantes et mobiliers « pseudo-rustiques » sont « choisis sur catalogue » donc mal adaptés au territoire, en décalage avec l'identité locale. Les paysages de proximité ne remplissent plus alors leur rôle d'insertion, de prolongement du végétal au cœur du bâti.

On observe ainsi le développement de plantes « exotiques » sans lien avec le territoire, de haies de thuya, ainsi qu'une tendance à la fermeture de l'espace privé : on cherche à s'enfermer chez soi. On perd ainsi l'effet de transparence. Les haies sont devenues de véritables murs, hauts, taillés, uniformes et opaques. L'espace privé devient réservé et clos. Cela semble lié au développement de l'individualisme, on cherche à se cacher du regard de l'autre. De tout ceci se dégage une impression d'enfermement et d'exaltation de la propriété privée.

La banalisation tend à se retrouver dans les aménagements des espaces publics, également choisis sur catalogue, et en décalage avec l'esprit des lieux. L'aménagement de ces espaces (places notamment) est important pour conserver ou recréer leur convivialité, leur fonction sociale de lieux de rencontre et d'échange.

On observe l'utilisation trop fréquente de l'enrobé, la priorité donnée à la voiture, la suppression des arbres (ou leur taille radicale), le manque de mise en valeur du petit patrimoine, le développement d'un mobilier moderne, certes incontournables tels que poubelles, transformateurs EDF, cabines téléphoniques... mais dont la facture et les couleurs sont souvent inadaptées et inesthétiques en milieu rural.

## Préconisations

Le but étant de prolonger la végétation et le paysage au cœur du bâti et de créer un écrin valorisant pour les constructions, seuls des aménagements simples privilégiant les matériaux locaux, la plantation d'essences locales et laissant une place importante au végétal doivent être envisagés.

Il faut donc :

- Privilégier les essences locales, parfaitement adaptées pour la plantation d'arbres isolés, d'allées plantées, de bosquets et de haies.
- Conserver les arbres remarquables, les espaces verts et boisés dans les bourgs et villages.  
Conserver aux petits villages anciens leur caractère (trottoirs en herbe...)
- Ne pas surcharger les espaces publics de plantations de fleurs, souvent banales et placées dans des jardinières au lieu d'être plantées en pleine terre.
- Privilégier des formes et matériaux locaux naturels : végétaux, bois, pierre pour les clôtures et le mobilier. Formes simples et non trop travaillées... Pas de fioritures ni de faux rustique.
- Eviter un cloisonnement trop marqué et trop hermétique des espaces. Privilégier les formes offrant une certaine ouverture ou transparence : muret bas, palins écartés, grille, haie basse ou haie d'arbustes plus aérée et moins opaque...